

MAJ le 14 mars 2022  
Pantin, le 11 janvier 2021

## PROTOCOLE SANITAIRE DES ACTIVITÉS FSGT A PARTIR DU 14 MARS 2022

La mise à jour du protocole fait suite à la publication du [décret n° 2022-352](#) du 12 mars 2022 modifiant [le décret 2021-699](#).

### Lieux et types de pratiques

La pratique sportive avec ou sans contact, auto-organisée ou encadrée par une association affiliée à une fédération sportive agréée (comme la FSGT) est possible, sans limite de nombre de participant·e·s, en extérieur comme en intérieur.

### Pass sanitaire ou vaccinal et port du masque

Depuis le lundi 14 mars assouplissement des règles dans les établissements recevant du public (ERP) de plein air (PA) comme couvert (X) :

- Fin de l'obligation du port du masque en dehors des temps de pratique ;
- Suspension du pass vaccinal et sanitaire.

### Spectateurs

Depuis le 2 février 2022, levée des jauges de pratiquants et spectateurs dans les établissements accueillant du public assis.

### Buvette / Restauration

Depuis le 16 février, la consommation de nourriture et de boisson est possible dans tous les ERP dans le respect des protocoles sanitaires.

## Recommandations pour l'organisation des pratiques

- Le nettoyage des mains doit continuer d'être réalisé (avec savon ou gel hydroalcoolique), à minima à l'arrivée dans l'établissement et/ou au début de chaque séance ; avant la reprise de séance lorsque le pratiquant est allé aux toilettes ; à la fin de la séance et/ou à la sortie de l'établissement.
- Il demeure utile, lorsque cela est possible, d'aérer les lieux clos et de nettoyer les surfaces régulièrement.

## Recommandation d'organisation au sein des associations / clubs

Nommer un·e référent·e Covid chargé de vérifier le respect des consignes sanitaires et des gestes barrières dans le cadre des activités de l'association / club.

Tenir un registre de l'ensemble des personnes présentes à chaque événement de l'association (réunion, entraînement, compétition, etc) pour faciliter le suivi en cas de contamination d'un ou plusieurs membres afin d'informer les membres ayant été en contact.

Pour toute information complémentaire, contacter [votre comité FSGT](#) ou le Pôle Activités et Culture Sportive (PACS) : [coordinationpacs@fsgt.org](mailto:coordinationpacs@fsgt.org).

## Liste des guides par activité

<a href="#">Activités Athlétiques</a>	<a href="#">Activité Badminton</a>
<a href="#">Activités Ball-Trap</a>	<a href="#">Activités Basket</a>
<a href="#">Activité Bébé – Enfants - Famille</a>	<a href="#">Activités Boules Lyonnaises</a>
<a href="#">Activités Combats-SCAM</a>	<a href="#">Activités Échecs</a>
<a href="#">Activités Escalade-Montagne</a>	<a href="#">Activités Football</a>
<a href="#">Activités Gym Forme Santé Danse</a>	<a href="#">Activités Gymnastique Artistique et Baby Gym</a>
<a href="#">Activités Gymnastique Rythmique</a>	<a href="#">Activités Joutes Nautiques</a>
<a href="#">Activités Judo</a>	<a href="#">Activités Marche Nordique</a>
<a href="#">Activités Natation</a>	<a href="#">Activités Omniforces</a>
<a href="#">Activités Pétanque</a>	<a href="#">Activités PGA</a>
<a href="#">Activités Plongée</a>	<a href="#">Activités Randonnée Pédestre</a>
<a href="#">Activités Tennis</a>	<a href="#">Activités Sports de Neige</a>
<a href="#">Activités Tennis de Table</a>	<a href="#">Activités Tir à l'Arc</a>
<a href="#">Activités Vélo</a>	<a href="#">Activités Volley</a>

Pour toute information complémentaire, contacter [votre comité FSGT](#) ou le Pôle Activités et Culture Sportive (PACS) : [coordinationpacs@fsgt.org](mailto:coordinationpacs@fsgt.org).

## Référent Covid fédéral

Thomas VALLE  
[referentcovid@fsgt.org](mailto:referentcovid@fsgt.org) - 01 49 42 23 47